La course des héros : un « webothon » ! (AiderDonner)

Organisé sur le principe du téléthon, mais basé sur le pouvoir de mobilisation d'internet, cet évènement aura lieu le 6 juin 2010.

Il s'agit d'une course qui aura lieu le 6 juin et emmènera les coureurs ou marcheurs le long d'un parcours d'environ 6 km.

Le principe est simple :

- Le participant s'inscrit en ligne, s'acquitte d'un droit d'inscription de 12€ et s'engage à collecter 300€ de dons au profit d'une association qu'il aura désignée.
- Il personnalise sa page Aiderdonner qui lui permet de sensibiliser ses amis :
 - envoi de mail en utilisant des carnets d'adresse (Gmail, Live, Yahoo, AOL) ou en saisissant les emails.
 - faire connaître sa page de collecte aux amis de son réseau social (Facebook, mySpace, Hi5, Orkut, Friendster)
 - mettre en avant la page de collecte sur son réseau social (mySpace, Facebook, Viadeo)
 - ajouter un widget ou un bouton sur son blog ou son site internet
- Il vient participer à la course le 6 juin.

Ce ne sera pas qu'une course :

- Un village permettra aux associations de présenter leurs actions.
- Un grand pique-nique solidaire accueillera les

participants et leurs supporters après la Course.

- Un concert solidaire sera également organisé à la suite de la Course.

L'évènement veut également mobiliser les entreprises, autour de deux prix, qui récompenseront l'entreprise ayant inscrit le plus de collaborateurs, et celle ayant collecté le plus pour la même association.

L'objectif est de collecter 1M€, sachant qu'un évènement comme le marathon de Londres a permis de collecter 43M€ au profit de 1 500 associations.

Plus d'informations ici, sur le site d'AiderDonner

L'arrondi solidaire : donner les centimes de sa paie

ADP, spécialiste des services pour la gestion de la Paie et des Ressources Humaines lance en France le premier programme de « Payroll Giving ».

Baptisé « l'Arrondi Solidaire », ce dispositif a pour principe de collecter des micros-dons par prélèvement sur le bulletin de paie des centimes d'euros du net à payer.

2 associations opérant dans le domaine du micro crédit bénéficient de cette initiative : ADIE et PlanetFinance.

voir ici la présentation vidéo du dispositif

Manifestation virtuelle, mini site contre l'expérimentation animale



Un site (visible ici)développé dans le cadre de la mise jour d'une directive européenne sur l'expérimentation animale.

3 associations (HSI Europe, Four Paws, Dr Hadwen Trust) se sont réunies pour créer ce mini site, qui permet :

- d'informer l'internaute sur la directive européenne en question
- de présenter les associations et leurs actions
- de signer la pétition
- de contacter les associations
- de fournir de la documentation
- d'être informé sur les dernières nouvelles de l'opération (espace presse)

La page d'accueil du site met en valeur la possibilité de partager l'opération sur son profil, sur des réseaux sociaux tels que Facebook, Digg, del.ic.ious, myspace ,etc.

Une partie du site (la marche virtuelle) permet de s'enregistrer et de signer la pétition, de faire connaître le site à des amis, ou de rechercher des amis parmi les personnes enregistrées.

Le nombre total de marcheurs enregistrés, ainsi que le nombre de marcheurs par pays, est indiqué en temps réel.

le pouvoir des fleurs pour les petits frères des Pauvres



- Trouvé ce mini site très complet (le site ici), réalisé par Devolia pour les petits frères des Pauvres à l'occasion de la journée des personnes âgées le 1er octobre.

Une charte graphique résolument « power flower », dans la lignée de la devise d'Armand Marquiset (fondateur des petits frères) : « des fleurs avant le pain ».

- On retrouve sur le site les fonctions permettant
 - de présenter le concept et le principe de l'opération.
 - de proposer différents moyens de participer :
 1. participer physiquement à l'opération (acheter une fleur, l'offrir à une personne âgée de sa connaissance);
 2. participer virtuellement (ajouter une fleur dans le jardin virtuel);
 3. relayer l'opération;
 4. faire un don;
 5. devenir bénévole;
 - une carte Google maps permet de situer les lieux où se déroule l'opération.

- les différentes formes d'action bénévole proposées par l'Association (sur le terrain, dans les services supports).
- un espace journaliste.
- la possibilité de partager la campagne (outils pour les webmasters).

Le don, l'engagement bénévole, la possibilité de relayer la campagne via Facebook ou email sont par ailleurs mis en avant sur la page d'accueil du site.

- Les temps changent !

On se souviendra de l'opération « Offrez vous un sourire » (vente de tournesols), organisée par l'Association des Paralysés de France en 2003.

Pas de mini site à l'époque (le concept n'était pas développé), mais une opération nationale relayée sur le site institutionnel, et dans un magazine créé pour l'occasion (rappel ici).

- L'opération menée ici par les petits frères s'appuie à la fois sur le mini site développé pour l'occasion (viralité, récupération de nouveaux contacts, fourniture d'informations sous une forme adaptée) , tout en maintenant un lien fort et un ancrage avec l'action sur le terrain et le tissu local de l'Association.

Assises de la philanthropie (institut Pasteur)

- Organisées par l'Institut Pasteur et l'agence Limite; et en partenariat avec la Tribune, le CIC, et le Crédit Coopératif; les assises de la philanthropie (le site ici) se tiendront le 18 novembre 2009.

Elle réuniront :

- des conseillers financiers et des gestionnaires de patrimoine indépendant,
- des notaires, des avocats, des fiscalistes, des consultants de cabinets d'audit et de conseil, des assureurs,
- des grands donateurs et fondateurs.

Des ateliers (voir ici le programme complet de la journée) permettront de faire avancer la réflexion sur les sujets suivants :

- La philanthropie sur le terrain
- Comment libérer les énergies philanthropiques
- Banque et philanthropie
- Les nouveaux philanthropes
- Les aspects juridiques de la philanthropie

Espace européen du don : un coup d'avance pour le Luxembourg

vu dans le dernier numéro (405 daté du 1er octobre 2009) de Juris associations (voir ici) :

- Un donateur luxembourgeois peut désormais déduire de ses

impôts les sommes versées à des organismes reconnus d'utilité publique dans un autre état membre de l'UE, ou de l'AELE (Islande, Liechtenstein, Norvège, Suisse).

Cette initiative se situe dans le cadre du plan visant à faire du Luxembourg une place reconnue de la philanthropie internationale.

- On lira avec intérêt (ici) à ce sujet cett entretien accordé le 22/09/2009 par Luc Frieden, ministre des finances du Luxembourg, sur la question de l'avenir de la place financière luxembourgeoise, et où il apparaît clairement que parmi les pistes de diversification pour le système financier, sont évoqués *« un certain nombre de domaines comme les investissements socialement responsables, le financement des écotechnologies, la philanthropie et la microfinance»* .

- Ces déclarations n'en restent pas au niveau des principes, et sont déjà suivies d'effets : voir ici l'exemple des actions menées par la banque de Luxembourg en direction des philanthropes.

La banque du Luxembourg, acteur de la philanthropie internationale

- Dans le cadre de la diversification de la place financière luxembourgeoise (voir billet ici), la banque de Luxembourg a initié le site philanthropie.lu, site présenté comme un

« espace d'information ouvert sur la dynamique du don au Luxembourg ».

L'organisation d'un colloque

On y trouvera par exemple l'annonce d'un colloque, nommé "Responsible leadership in times of change" (le 9/10/09), organisé en partenariat avec Youphil, Alliance, et Wort

L'objectif de cette journée est de donner l'opportunité aux dirigeants et aux administrateurs de fondations européennes de se réunir pour partager leurs expériences et vision du futur.

Le programme complet peut être téléchargé ici

La diffusion de plaquettes sur le thème de la philanthropie

Confidences de philanthropes

Réalisées par Wise (agence conseil en philanthropie basée à Genève, site ici), les 6 entretiens permettent de dégager sinon un profil type, en tous cas des caractéristiques communes :

- jeune, voire très jeune.
- impliquant leur famille dans leur projet.
- conseillé par des professionnels (…).
- souhaitant s'impliquer de façon active dans la gestion opérationnelle des projets financés, et l'évaluation des actions menées.
- séparant leurs actions individuelles de celles menées dans le cadre d'un éventuel mécénat d'entreprise.

On pourra retrouver ici le témoignage d'un des philanthropes interrogés.

On trouvera également à la fin de la plaquette le point de vue des fondateurs de Wise sur leur rôle de conseil dans les projets mis en oeuvre par leurs clients.

Itinéraires du donateur

Dans ce guide sont listées les différentes questions à se poser avant de se lancer dans un projet philanthropique ou un don :

- Pourquoi donner ?
- Qui soutenir ?
- Combien donner ?
- Puis-je donner aussi de mon temps ?
- Quelles sont les tendances actuelles ? (donner de son vivant, « venture philanthropy », partenariat, investissement social)
- Quel sera l'impact de mon don ?
- Dois-je impliquer ma famille ?

Agir au Luxembourg

Ce guide complète le document précédent, en fournissant un certain nombre de réponses sur les plans juridiques et fiscaux :

- Structurer un projet
 - participer à un projet existant
 - créer une ASBL
 - le statut d'ONGD au Luxembourg
 - La création d'une fondation
- Doter un projet
 - au Luxembourg
 - hors du Luxembourg (le mécanisme du « Transnational Giving Europe » -> détails ici , du « Friends of » -> détails ici)
- Techniques et droits de donation
- Philanthropie et entreprise